



La "Démétropolisation" de l'Administration Centrale ou comment faire croire à un besoin de services publics

Le 16 septembre 2021, les agents ont pris connaissance sur le site intranet du Ministère de l'Intérieur du vaste plan de délocalisation du personnel d'administration centrale vers des sites de collectivités territoriales. En effet, le ministère appelle les communes situées hors Ile de France à candidater pour accueillir ses services.

Le secrétaire Général du Ministère a reçu les organisations syndicales à cet effet le 29 septembre.

Bien évidemment, aucun document de travail n'a été fourni au préalable

Il s'agissait en réalité de nous annoncer la volonté jupitérienne transmise par la voix du ministre de l'intérieur, M Darmanin .

Le but affiché : la relocalisation de 1500 agents de l'administration centrale au plus près des citoyens afin que le service rendu ne soit plus aussi éloigné de leur quotidien.

Cela étant dit, on croirait presque à une réponse du gouvernement à destination de la population.

Mais ce n'est pas sans connaître les volontés libérales de cette demande :

l'objectif reste le même, réduire la dépense publique, réduire la puissance publique !

Et pour cela plusieurs variables: la première est bâtementaire et est liée aux coûts fixes de l'état, la seconde est toujours la baisse du nombre de fonctionnaires et la troisième celles des salaires associés.

Plus on met le doigt sur la couture et moins on y voit le pantalon.

Les services annoncés par Monsieur ALBERTINI , Secrétaire général du MI pour cette "démétropolisation" sont:

- à la DEPAFI/CPFI (plateforme CHORUS) à hauteur de 90 postes
- au service de l'animation pédagogique de la DRH /SDRF (14 postes)
- à la mission de la délivrance sécurisée des titres(18 postes)
- au service centrale des armes (20 postes à créer)
- à la DNUM/ Sous direction coordination des acteurs SIC et des services transverses à hauteur de 37 postes

En quoi ces services pourront rapprocher le citoyen de ses besoins quotidien? (a -t on osé demander)

C'est évident qu'un chasseur en touraine pourra être au plus près du service central des armes (dixit le SG) ... quand celui-ci ne traite pas avec les citoyens mais avec les préfetures.

Les politiques gouvernementales sont les mêmes puisqu'à Bercy ils ont connu cette "démétropolisation" l'an dernier et avec le même cynisme d'une réimplantation de services publics sur le territoire alors que **dans les faits, il s'agissait de démantèlement du réseau de la DGFIP.**

A titre d'exemple pour ce cas: les services n'étant plus rattachés à l'administration centrale mais au territoire, les primes de centrale n'y étaient plus versées!

Dans cette réunion nous apprenions également que des directions générales comme celle de la sécurité civile et de la gestion de crise, de la Police Nationale ainsi que la délégation de la sécurité routière contribueront aussi aux 1500 postes.

Pas d'inquiétude, tout sera mis en oeuvre pour "appâter le client" vers cette collectivité de taille moyenne où toutes les infrastructures écomiques et sociales seront présentes et où l'administration vous aidera à trouver du travail pour votre moitié!

Ce qui nous a rassuré c'est que les organisations syndicales seront associés. Ce qui nous rassure moins c'est que la CGT est la moins représentée.

Pour la CGT-Intérieur – Administration Centrale, ce projet doit être abrogé.

Nos coordonnées

La CGT Intérieur Administration Centrale

Adresse : Immeuble Lumière – Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08

Mél : cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr

Téléphone : 01 80 15 57 22 / 06 25 48 01 62